

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 JUIN 2024

DELIBERATION 2024_113

Objet : Budgets annexes Eau et Assainissement des eaux usées - Fixation des tarifs du 2e semestre 2024 sur Hazebrouck

Séance du jeudi vingt juin deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le quatorze juin deux mille-vingt-quatre.

Présents (56) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Nathalie BAUCHART - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIE - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Michel BODDAERT (Suppléant) - Jean-Pierre BATAILLE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH

Procurations (17) :

Gaëlle LEFEVRE à Christophe LEGROIS - Gilles DEVIENNE à Dominique JOLY - Sophie SPATOLA à Arnaud DEVILLEZ - Marjorie VANDENBERGHE à Brigitte GALLI - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Marc DENEUCHE à Nathalie BAUCHART - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Jean-Luc CAPPART à Jérôme DARQUES - Roger LEMAIRE à Franck MEURILLON - Pascal CODRON à Samuel BEVER - Rebecca ELSSENS à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Sandrine KEIGNAERT - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET - Carole DELAIRE à Bernadette POPELIER - Elizabeth GRESSIER à Valentin BELLEVAL - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis RUYANT - Laurence BARROIS à Serge LACONTE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 73

Secrétaire de séance : Céline SAUZEAU

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président
Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 JUIN 2024

DELIBERATION 2024_113

Objet : Budgets annexes Eau et Assainissement des eaux usées - Fixation des tarifs du 2e semestre 2024 sur Hazebrouck

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre, notamment les compétences Eau et Assainissement des eaux usées ;

Vu les délibérations n°2023/157 en date du 14 novembre 2023 relative à la délégation de la compétence Eau à la Ville d'Hazebrouck et n°2023/191 en date du 19 décembre 2023 relative à la fixation des tarifs Eau et Assainissement des eaux usées pour le 1^{er} semestre 2024 :

Considérant la délibération du conseil municipal d'Hazebrouck en date du 15 mai 2024 proposant les tarifs de la régie des eaux pour le 2ème semestre 2024 ;

Considérant l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la régie des eaux en date du 12 mai 2024 ;

Il vous est proposé :

- de fixer les tarifs en matière d'eau potable pour la régie des eaux d'Hazebrouck comme suit à partir du 1^{er} juillet 2024 :

Tarif en euros HT par mètre cube	2ème semestre 2024	1er semestre 2024 (pour mémoire)
Partie exploitation	1,034 € HT/m ³	0,932 € HT/m ³
Partie financière	0,350 € HT/m ³	0,350 € HT/m ³
Total	1,384 € HT/m³	1,282 € HT/m³

Tarifs dégressifs à destination des consommateurs importants :

- Établissements bénéficiaires d'une réduction de 10 % : 1,246 € HT/m³
- Établissements bénéficiaires d'une réduction de 25 % : 1,038 € HT/m³

Prix de l'eau pour la commune d'Aire-sur-la-Lys : 0,190 € HT/m³

Barème mensuel de location-entretien des compteurs et branchements :

Diamètre	< à 20 mm	21 < D < 40 mm	41 < D < 50 mm	51 < D < 80 mm	81 < D > 100 mm
2ème semestre 2024	3,39 € HT	7,91 € HT	26,84 € HT	41,53 € HT	61,04 € HT
1 ^{er} semestre 2024 (pour mémoire)	3,36 € HT	7,84 € HT	26,61 € HT	41,18 € HT	60,51 € HT

Frais de fermeture ou de réouverture de branchement : 16,97 € HT.

- de fixer les tarifs en matière d'assainissement des eaux usées sur Hazebrouck comme suit :

Tarif en euros HT par mètre cube	2ème semestre 2024	1er semestre 2024 (pour mémoire)
Partie exploitation	1,173 € HT/m ³	1,074 € HT/m ³
Partie financière	1,229 € HT/m ³	1,229 € HT/m ³
Total	2,402 € HT/m³	2,303 € HT/m³

Tarifs dégressifs à destination des établissements concernés au titre du déversement des eaux industrielles :

- Consommation de 1 à 6 000 m³ : pas de réduction,
- Consommation de 6 001 à 12 000 m³ : réduction de 20 %, 1,922 € HT/m³,
- Consommation de 12 001 à 24 000 m³ : réduction de 40 %, 1,441 € HT/m³,
- Consommation supérieure à 24 001 m³ : réduction de 60 %, 1,201 € HT/m³,

Vote :

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance,

Céline SAUZEAU

Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 20 juin 2024,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

